



SwissLife



Fondation de Prévoyance Swiss Life Personnel (FPP)

Rapport résumé relatif aux comptes annuels 2020

Avant-propos



Karin Meier

Présidente Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel (FPP)



Thomas Buess

Président Fondation de Prévoyance
Swiss Life Personnel Assurance
Complémentaire (FPP-C)

L'année 2020 a été une année hors normes que l'on n'oubliera pas de sitôt. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classait la propagation du coronavirus comme une pandémie. Chutes massives des cours, crise sanitaire mondiale et effondrement économique global s'en suivaient. Grâce à des mesures de politique monétaire et fiscale d'une ampleur hors du commun, les places boursières se sont toutefois rétablies très rapidement. Les banques centrales n'ont laissé planer aucun doute sur le maintien de leur politique monétaire accommodante au cours des prochaines années. Vers la fin de l'année, de bonnes nouvelles dans la recherche d'un vaccin contre le Covid-19 ont entraîné de nouveaux records sur les marchés des actions.

Les conseils de fondation ont profité des corrections intervenues sur les marchés financiers pour positionner la stratégie de placement, plutôt défensive, davantage sur le risque. Les adaptations intervenues au 1er mai 2020 ont permis aux deux fondations de participer au redressement continu des bourses. Avec 5,6% (FPP) et 5,5% (FPP-C), les résultats de placements enregistrés durant la période considérée sont supérieurs à la moyenne de ceux des autres caisses de pensions. Vis-à-vis de l'indice de référence (4,9%) également, Swiss Life Asset Managers a réalisé un excellent travail en cette année difficile.

En 2020, le conseil de fondation s'est également penché de manière approfondie sur les modifications réglementaires entrant en vigueur au 1er janvier 2021. Elles ont concerné en premier lieu l'introduction de taux de conversion selon l'année de naissance et les mesures de compensation correspondantes. Le financement du versement dans l'avoir de vieillesse des assurés et des droits acquis temporaires pour les personnes nées jusqu'en 1962 a pu être intégralement assuré dans le cadre de la clôture de l'exercice, grâce notamment à une contribution substantielle de Swiss Life.

Au 31 décembre 2020, la situation financière de la fondation était très solide. Les deux fondations ont atteint leur objectif de réserve pour fluctuations de valeurs. Les perspectives restent toutefois moroses. En cause notamment, la faiblesse persistante des taux d'intérêt et les prévisions de rendement qui en découlent. En outre, les marchés des actions affichent des niveaux de valorisation élevés, ce qui augmente le risque de fortes baisses de cours. Nous continuons donc à appliquer une stratégie de placement aux risques contrôlés.

Les conseils de fondation mettront tout en œuvre pour que les assurés puissent compter sur une solution de prévoyance moderne, bien aménagée et garantie sur le long terme. Cela va également dans l'intérêt de Swiss Life en tant qu'employeur, car une prévoyance en faveur du personnel de qualité s'avère attractive sur le marché du travail.

Chiffres clés

À la fin de l'année, les chiffres clés sont les suivants:

	2020	2019
Total du bilan	2 533,6	2 303,5
Capital de prévoyance des assurés actifs et provisions techniques	1 022,4	961,0
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	472,3	435,3
Passifs issus de contrats d'assurance	823,3	755,7
Réserve de fluctuation de valeurs	149,5	138,0
Capital libre de la fondation	56,5	0,0
Rentes, prestations en capital et prestations de sortie	143,3	144,0
Cotisations, prestations d'entrée et rachats	156,6	132,3
Résultat net des placements	89,1	98,7

Toutes les données en millions de CHF

Rendement des placements	2020	2019
Rendement global ¹⁾	5,66	6,84
Rendement du mandat de gestion de fortune	5,57	7,05
Indice UBS de la prévoyance	3,84	11,07

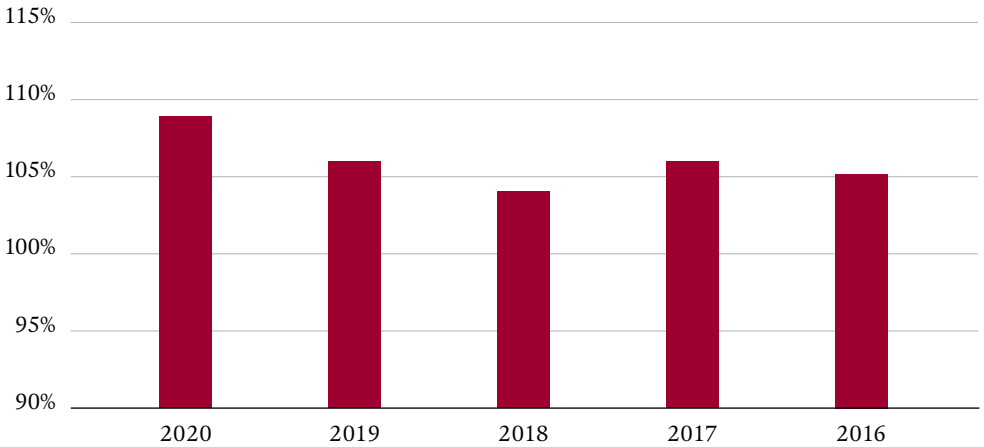
Toutes les données en %

¹⁾ Calcul:

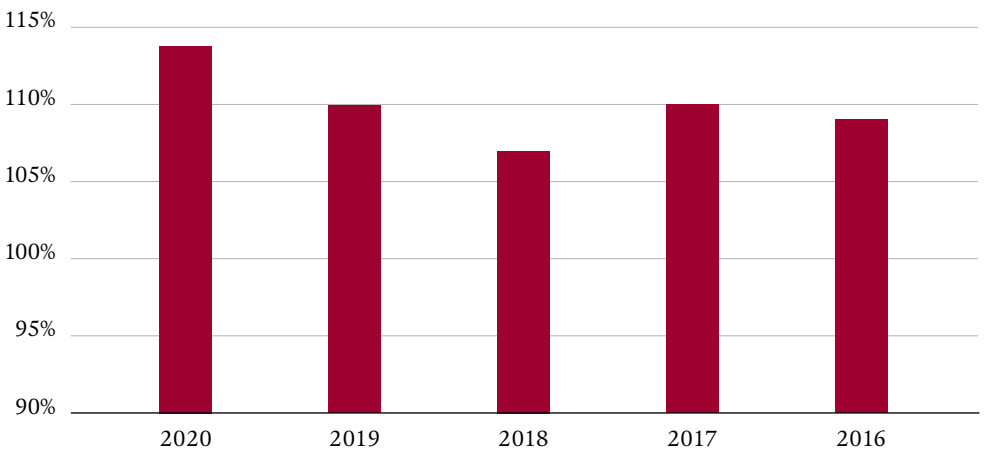
Résultat net du placement de la fortune × 100

Placement de la fortune moyenne (valeur initiale + ½ apports nets de fonds)

Évolution du taux de couverture selon l'OPP 2



Évolution du taux de couverture sans les actifs et passifs issus de contrats d'assurance



Placements

Le conseil de fondation assume la responsabilité de la stratégie de placement et de la gestion de fortune en général. Il définit la stratégie de placement et ses marges techniques et les contrôle régulièrement.

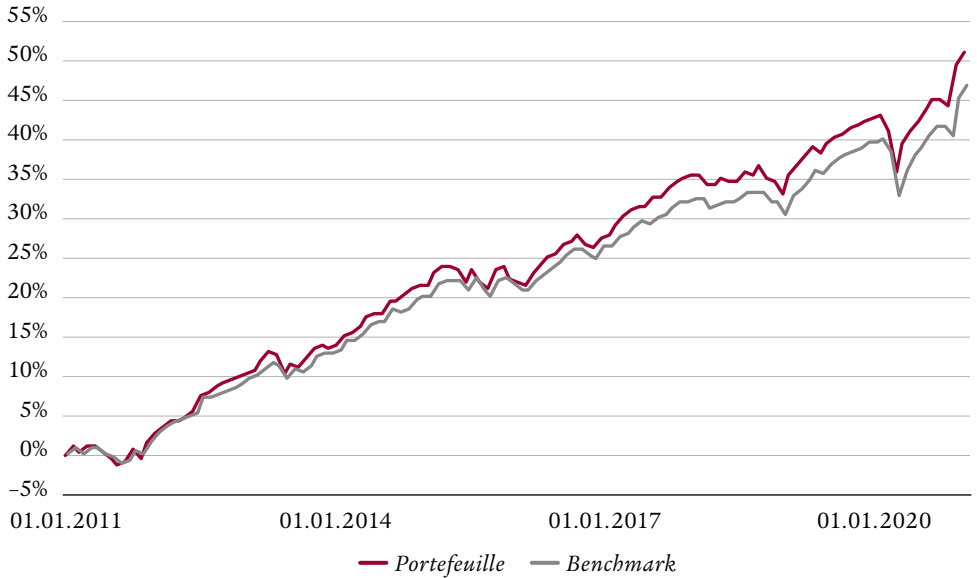
Le comité des placements est l'organe spécifique responsable de la gestion de fortune. Il prépare les décisions concernant les placements à remettre au conseil de fondation lors des réunions trimestrielles.

La fortune est gérée par Swiss Life Asset Management SA au moyen d'un mandat de gestion de fortune. Pour Swiss Life Asset Management SA, investir de manière responsable signifie également intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Composition des placements	31.12.2020	Stratégie	Marge
Liquidités	1,1	0,0	0-30
Créances en CHF	0,6		
Obligations en CHF	4,8	7,0	0-15
Obligations en monnaies étrangères, CHF hedged			
- États	4,1		
- Entreprises	21,3	26,5	0-50
- High Yield	3,1		
Actions Suisse	6,9	8,5	0-15
Actions étranger	20,6	16,0	0-25
Immobiliers Suisse	20,9	22,0	10-30
Immobiliers étranger	4,2	4,0	0-8
Infrastructure	5,8	8,5	0-15
Placements alternatifs			
- Hedge Funds	2,9		
- Senior Secured Loans	3,7	7,5	0-15
Total	100,0	100,0	

Toutes les données en %

Performance cumulée depuis le début du mandat



Performance pour différentes périodes	Portefeuille	Benchmark
2020	5,57	4,94
2019	7,11	7,08
2018	-1,55	-1,51
2017	6,07	4,82
2016	4,14	3,66
Moyenne sur 3 ans	3,66	3,44
Moyenne sur 5 ans	4,23	3,81
Moyenne depuis le 01.02.2011	4,17	3,89

Toutes les données en %

Assurés actifs

Portefeuille	2020	2019
Assurés actifs	2 675	2 543
Sociétés affiliées	7	7

Rémunération des capitaux de prévoyance	2021	2020	2019	2018
Taux d'intérêt provisoire	1,00	1,00	1,00	1,50
Taux d'intérêt définitif	-	2,00	1,50	1,50
Taux d'intérêt LPP	1,00	1,00	1,00	1,00

Toutes les données en %



Bénéficiaires de rentes

Portefeuille	2020	2019
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des cotisations (après 01.01.2011)	601	550
Bénéficiaires de rentes issues de la primauté des prestations (avant 01.01.2011)	1 648	1 715
Total bénéficiaires de rentes	2 249	2 265

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des cotisations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté à compter du 1^{er} janvier 2011 sont gérés par les fondations. Ils sont évalués sur la base des données techniques LPP 2015, des tables de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,5%.

Bénéficiaires de rentes issues du régime de la primauté des prestations

Les engagements pour les bénéficiaires de rentes ayant débuté avant le 1^{er} janvier 2011 sont entièrement réassurés dans le cadre du contrat de réassurance conclu auprès de Swiss Life. Les fondations n'assument donc aucun risque pour cette partie (risque d'intérêt et de longévité).

Adaptation des rentes

Conformément à l'art. 36, al. 2 et 3 LPP, les rentes qui ne doivent pas être adaptées obligatoirement à l'évolution des prix sont adaptées à l'évolution des prix dans les limites des possibilités financières de l'institution de prévoyance. Il appartient à l'organe paritaire d'en décider chaque année.

Lors de sa réunion du 27 novembre 2020, le conseil de fondation a décidé de maintenir inchangées les rentes pour l'année 2021, ceci en raison de la situation financière de la fondation.

Conseil de fondation et chargés de fonction

Le conseil de fondation est élu pour un mandat de trois ans. Le mandat actuel court du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2020, la représentation au sein du conseil de fondation était la suivante:

Représentants des salariés

- Karin Meier, Dietikon (présidente)
- Fabian Geiger, Zurich
- Stefan Hinni, Winkel
- Franz-Toni Schallberger, Stans

Représentants de l'employeur

- Thomas Buess, Rapperswil-Jona
- Hans Peter Conrad, Freienbach
- Patrick Frost, Zoug
- Markus Leibundgut, Cham

Comité des placements

Composition au 31 décembre 2020:

- Marc Brüttsch, Chief Economist
Swiss Life Group (président)
- Stefan Hinni, membre du conseil de fondation
- Hermann Inglin, CFO
Swiss Life Asset Managers
- Franz-Toni Schallberger,
membre du conseil de fondation

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Aon Schweiz AG, Zurich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich, Zurich (BVS)

Gérance

Swiss Life SA, Zurich,
Service spécialisé HR Prévoyance





*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life SA
Service spécialisé HR Prévoyance
Case postale
8022 Zurich
Vorsorgestiftung@swisslife.ch*